

Bonjour à toutes et à tous,

Voici un petit compte rendu de la réunion que nous avons fait Mercredi 12 Mars à St Maixant l'école avec Tom, Matthieu et Vincent.

## 1- Terrain de la Ruche, Porcherie et PC modificatif

### Rappel de l'historique :

Un PC avait été obtenu pour la création de la Ruche : la construction d'un atelier en grosse bottes et balles de paille de 150m<sup>2</sup> et la rénovation des bâtiments présents sur le terrain de Plaisance.

Les travaux de rénovation de la porcherie ont débuté.

Dans un deuxième temps, un permis modificatif a été déposé suite à une demande de taxes foncière (exorbitante) à payer pour un bâtiment qui ne sera pas construit tout de suite. Lors du dépôt de ce permis, nous avons modifiés les façades de la porcherie et le dossier se retrouve recalé par l'architecte des bâtiments de France. Vincent a rappelé Mme Tabuteau du service d'urbanisme avec qui nous entretenons de bons échanges et elles nous a proposé de rencontrer l'ABF le 4 Avril prochain pour échanger sur les façades du bâtiment.

Nous avons donc pris RDC avec Tom, Matthieu et Vincent.

Affaire à suivre

## 2- Projet de Paula et Peter en Dordogne

Nous avons évoqué le projet en cours. Le permis de construire vient d'être déposé il y a quelques jours et une réunion est demandé par les clients pour étudier les détails techniques. La maison a pour vocation à être "passive", ils veulent donc s'impliquer dans la conception des éléments techniques. Une réunion aura lieu le 13 Juin.

## 3- Frise temporelle

En réfléchissant sur le projet de Paula et Peter, une idée est survenu : faire une frise temporelle avec les grandes étapes d'un projet flexagone qui permettrait de tout de suite se rendre compte des délais de chaque phase et des objectifs à atteindre dans le temps. Une première ébauche est en pièce jointe.

Une fois validée, il faudrait l'intégrer à la charte. Peut-être également intégrer l'assainissement à cette frise ?

## 4- La maison de Tom

Nous avons travailler sur le projet de la maison de Tom sur le terrain de Plaisance. Après plusieurs réflexion, l'idée est d'aller au "plus simple" avec pour objectif de construire une maison pour Tom sur la base de deux hexagones en mur de 4 bottes recouvert par une toiture deux pans végétalisée. L'esquisse du projet est en cours.

La réunion avec l'Architecte des bâtiments de France aura lieu le 4 Avril, aussi ce sera également le moment de présenter le projet de la maison de Tom avant le dépôt du permis de construire.

## 5- Détails techniques

En fin de journée nous avons travaillé sur le détails des couches du plancher.

En conclusion il a été décidé que la méthode flexagone peut prendre en charge l'accompagnement sur un plancher type caisson isolé entre solive.

Les autres type de plancher, en terre-plein par exemple ne sont pas pris en charge par l'accompagnement.

## 6- Prochaines réunions

Nous avons décidé de faire des réunions ponctuelles de temps en temps pour suivre l'avancement des projets et assurer un bon échange entre accompagnement à la conception architecturale réalisé par Vincent et accompagnement sur le chantier par les formateurs. Les deux étant étroitement lié, le dessin et le chantier doivent donc être étudier en commun.

A bientôt !

Vincent Cocot  
Architecte DE

Tél : 06 84 09 80 94  
25 La Fouinerie - 85 540 Le Champ Saint Père  
Email : [vincent.cocot@gmail.com](mailto:vincent.cocot@gmail.com)  
Site : [www.vincentcocot.net](http://www.vincentcocot.net)

## DÉROULEMENT D'UN CHANTIER FLEXAGONE DANS LE TEMPS

